

METHAMONDY - VALORISATION DE LA MATIERE ORGANIQUE
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE TRAVAIL
DU 24 OCTOBRE 2023
À ALIXAN, DROME



Compte-rendu rédigé par Quelia, mandatée par le Groupe Cheval et Ter'Green

Synthèse de la réunion

Les participants

31 personnes ont participé à la réunion de travail dont des élus, des représentants de l'agriculture, des entreprises voisines, et des riverains (voir page 3 la liste des participants).

Déroulé de la réunion de travail

- Présentation des porteurs de projet et du projet sur la commune de Bourg-de-Péage
- Échanges sur la démarche et les attentes des participants

Calendrier

- Fin 2023 : Dépôt des demandes administratives
- 2024 : Consultation publique
- 2025 : Début des travaux de construction
- 2026 : Mise en service

Information et dialogue

- Octobre 2023 : mise en ligne du site internet <https://methamondy.fr> et création d'une adresse électronique dédiée au projet : contact@methamondy.fr
- 24 octobre 2023 – 1^{ère} réunion du groupe de travail

La démarche du Groupe Cheval et Ter'Green à Bourg-de-Péage

Le Groupe Cheval et Ter'Green s'engagent pour valoriser la matière organique de la collectivité, des agriculteurs et des entreprises alimentaires du territoire. Dans une logique de territoire et d'économie circulaire, les matières seront transformées en engrais organique naturel ainsi qu'en biométhane pour la mobilité et les besoins domestiques.

Apports de la réunion de travail

Les échanges ont permis de répondre à certaines questions et d'identifier de nombreux sujets importants aux yeux des participants. Ils sont détaillés dans les pages suivantes et synthétisés ci-dessous.

Une valorisation locale de la matière organique

Le fonctionnement de l'unité a fait l'objet d'échanges, notamment au sujet des types de matières qui seront valorisées, et la manière dont elles seront collectées et déconditionnées. (p. 10-11)

Produire un engrais organique naturel

Les participants ont questionné la qualité de l'engrais qui sera produit. Des éléments de réponses ont été fournis concernant ses avantages pour l'agriculture, l'amélioration de la santé du sol, ainsi que ses effets limités sur la qualité de l'eau.(p.11-12)

Produire un gaz renouvelable

Les porteurs de projet ont indiqué que le gaz produit servira aux besoins du territoire pour la mobilité et les besoins des ménages. Les participants ont manifesté leur désir de se connecter au réseau pour profiter de ce gaz.

Respect du cadre réglementaire

Le respect du cadre réglementaire a été abordé, avec des réponses fournies concernant la procédure de conformité de l'unité et le suivi de l'activité. (p.14-15)

Le trafic routier

Les porteurs de projets se sont engagés à ne pas emprunter la route de Mondy. Des négociations sont en cours pour faciliter l'accès au groupe Cheval via la d538 et sécuriser cette portion de route. (p.16)

Enjeux de voisinage

En réponse aux interrogations exprimées par les participants, des informations rassurantes ont été fournies concernant la gestion de l'environnement olfactif, et les risques sur site. La production de poussières est un enjeu inhérent à l'exploitation d'une carrière mais la méthanisation, elle, ne générera aucune émission. (p.16-18)

SYNTHESE DE LA REUNION	1	➡ Des réponses aux enjeux énergétiques	13
INTRODUCTION	4	ETUDE DU SITE D'IMPLANTATION	14
DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE DIALOGUE AUTOUR DU PROJET METHAMONDY	5	RESPECT DU CADRE REGLEMENTAIRE	15
➡ Deux outils complémentaires d'informations	5	➡ La réglementation ICPE	15
UN PARTENARIAT PORTEUR DE SENS	6	PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	16
➡ Le groupe Cheval, un acteur impliqué pour son territoire	6	➡ Une biodiversité préservée	16
➡ Ter 'Green, un appui pour les porteurs de projet de méthanisation	7	➡ Gestion de la ressource en eau	16
PRESENTATION DE METHAMONDY	8	RESPECT DU VOISINAGE	16
➡ Principes généraux de la méthanisation	8	➡ Maitrise des voies d'accès et du trafic routier	16
VALORISATION LOCALE DE LA MATIERE ORGANIQUE	9	➡ Gestion de l'environnement sonore	17
➡ Typologie des matières organiques à valoriser	9	➡ Maitrise de l'environnement olfactif	17
➡ Déconditionnement des matières	9	➡ Maitrise des poussières	18
➡ Évolution de la capacité de production	10	➡ De très faibles risques d'incendie	18
LA PRODUCTION D'UN ENGRAIS ORGANIQUE DE QUALITE	11	➡ Aucune dévaluation du prix de l'immobilier	19
➡ Fertilisations des cultures	11	CONCLUSIONS	19
➡ Un engrais de qualité, une biodiversité préservée	11		
LA PRODUCTION D'UN GAZ RENOUVELABLE	12		
➡ Une source d'énergie renouvelable issue du territoire pour le territoire	12		
➡ Du gaz pour les habitations riveraines ?	12		

LES PARTICIPANTS

31 personnes ont participé à la réunion de travail.

Collectivités Territoriales

Commune de Bourg de Péage

NIESON Nathalie, Maire

BIEL Raphaël, Directeur de Cabinet

Commune de Alixan

DUCLAUX Jean-Claude, Maire

Valence Romans Agglo

CHAUMONT Jean-Luc, Conseiller communautaire

COUSIN Stéphane, Conseiller délégué Nouvelles Énergies

MIGLIORE Isabelle, chargée de projet climat-énergie

Acteurs agricoles

Chambre d'Agriculture de la Drôme

ROYANNEZ Jean-Pierre, Président

CHABRE William, Conseiller énergies renouvelables

Agriculteurs

THOMAS Eric, agriculteur de Bourg-de-Péage

THOMAS André, agriculteur de Bourg-de-Péage

Prestataire agricole

PONSON Xavier, XLDE Bardages et Services

Acteurs de l'énergie

GRDF

LESUEUR Virginie, chef de projet de gaz renouvelable

Entreprises ou organismes riverains

GUINARD Olivier, MFR Mondy

LAFROGNE Corine Hélène Dominique, Aromabeille

Riverains sur site d'implantation

BARBARET Pascal

BERNARD, Jean-Claude

BOUVAREL Pierre

EYNARD Patrick

FAY Anthony

FERLAY Pascale

MONTEL Maryse

MONTEL Michel

PASTION Alain

PUZIN Joël

Porteurs du projet

Groupe Cheval

CHEVAL Jean Pierre, Président

JAMONET Bertrand, Directeur des projets environnementaux

Ter 'Green

BARATON Alain, Développeur de projet

CLERMOT Sophie, Responsable développement France

Teikei

MATTONAI Patrick, chargé d'affaire biomasse

Animation

Quelia

DELATTE Constant, concertant

MEDDAHI Ismaël, concertant

Personnes excusées

BRARD Lionel, conseiller eau et protection de la ressource, Valence Romans Agglo

GAUTHIER Christian, Maire, Chatuzange-le-Goubet

LAURENT Pierre, Référent régional méthanisation, ADEME

NOAILLY Alexandre, référent méthanisation de la Drôme, ADEME

Introduction

Jean-Pierre Cheval présente le Groupe Cheval, spécialisé dans les travaux d'aménagement de l'espace public. M. Cheval est la 3^{ème} génération à développer cette entreprise dont les origines sont les activités agricoles.

Il explique que la diversification de ses activités, n'a pas empêché l'entreprise de conserver son climat familial pour ses 1100 collaborateurs. En 2020, son changement de statut en tant que société à mission l'a conduit à s'engager activement pour un aménagement responsable du territoire.

Il précise que cette sensibilité était déjà existante notamment avec l'entreprise Valorsol qui collecte, recycle et revalorise les matériaux issus des travaux publics. Aujourd'hui, cette action se renforce encore avec le projet MéthaMondy de création d'une filière de valorisation de la matière organique par la méthanisation.

Enfin, M. Cheval explique l'objet de ce groupe de travail, dont le cœur est d'aboutir à un projet cohérent avec les attentes du territoire. Il souligne qu'il est ouvert à la discussion et invite chacun à s'exprimer afin de recueillir les questions et d'explorer les opportunités de collaboration locale.

Constant Delatte, Quelia, qui anime la réunion confirme le double objectif du groupe de travail:

- Présenter le projet de valorisation de la matière organique du Groupe Cheval et de Ter'Green
- Répondre aux interrogations et identifier les attentes des acteurs du territoire vis-à-vis du projet

Il précise que le compte rendu de cette réunion sera envoyé à chaque participant et sera publié sur le site web du projet dans les semaines à venir.



Ordre du jour

- Dispositif d'information et de dialogue
- Les entreprises
- Nos motivations
- La méthanisation
- Matières à valoriser, énergie, fertilisants produits
- Site d'implantation
- Respect du voisinage et de l'environnement
- Questions-réponses

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

3

Constant Delatte explique que le Groupe Cheval a pris l'initiative de créer ce groupe de travail avant d'entamer les procédures administratives et la consultation publique, dans le but de permettre à chacun de développer une compréhension approfondie et équilibrée de l'activité en question.



Calendrier prévisionnel

- **Fin 2023 - Dépôt des demandes administratives**
- **2024 – Consultation publique**
- **2025 – Construction**
- **2026 - Mise en service et production**

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

6

Dispositif d'information et de dialogue autour du projet MéthaMondy

➤ Deux outils complémentaires d'informations

Un site internet dédié au projet

Métha
Mondy



Le site Internet, un outil accessible à disposition de tous

Depuis fin septembre 2023

<https://methamondy.fr/>

- Accessible à tous
- À tout moment
- Mise à jour régulièrement
- Moyen de contact
- Inscription mailing liste



24/10/2023

Réunion de travail – Projet MethaMondy

8

Constant Delatte informe que le Groupe Cheval a souhaité créer ce site internet afin de porter à la connaissance de tous son projet de méthanisation. Mis en ligne début octobre 2023, le site a pour objectif de tenir informé sur l'évolution du projet et offre la possibilité de recueillir les différentes attentes et interrogations via le formulaire de contact.

A ce jour, il indique qu'une cinquantaine de visiteurs ont consulté le site, mais seulement deux personnes ont utilisé le formulaire de contact pour exprimer leur intérêt ou poser des questions.

Métha
Mondy

Métha
Mondy



Fréquentation du site Internet



24/10/2023

Réunion de travail – Projet MethaMondy

10

Métha
Mondy



Exprimez vos questions, vos attentes

- Ter'Green et le Groupe Cheval sont à l'écoute du territoire
- Cette réunion et les dispositifs mis en place sont là pour encadrer ces échanges

Constant Delatte précise que l'organisation de cette réunion de travail a permis de rassembler un ensemble de personnes ayant des intérêts, des compétences ou des perspectives différentes mais aussi complémentaires afin de travailler collectivement sur ce projet. Il encourage donc chaque participant à partager ses attentes et ses questions concernant le projet à l'occasion de la réunion.

Un partenariat porteur de sens

- ➔ Le groupe Cheval, un acteur impliqué pour son territoire

Métha Mondy

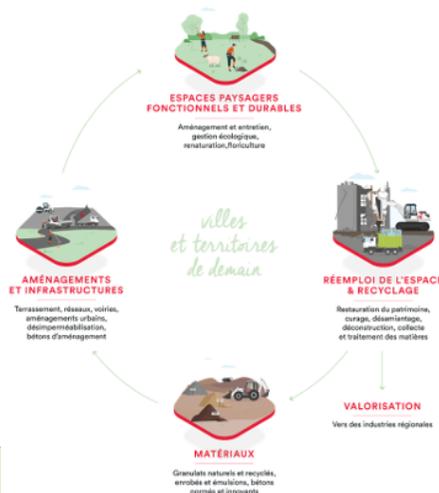
Le groupe Cheval, un acteur impliqué pour le territoire

UNE OFFRE GLOBALE
au service de l'environnement
et de vos projets d'aménagement

Le 16 décembre 2020,
le Groupe CHEVAL a adopté le statut
d'entreprise à mission
devenant ainsi la première société dans
les secteurs de l'aménagement et de
l'environnement à revêtir cette forme
introduite par la loi PACTE.

24/10/2023

Réunion de travail –



Ce projet est en adéquation avec les ambitions que s'est fixé le groupe à l'horizon 2026. En particulier, dans l'optique d'alimenter 50% de sa flotte en énergies alternatives et d'intensifier la valorisation des matières recyclables. Toutefois, Jean-Pierre Cheval met l'accent sur le fait que cette transition doit accompagner la construction d'un système alimentaire durable. Pour cette raison, le groupe cherche à jouer un rôle clé dans la valorisation des flux de matières organiques de la région, en produisant un gaz renouvelable non fossile destiné à la mobilité et aux besoins domestiques, tout en proposant un fertilisant organique naturel aux agriculteurs locaux.

Il exprime son désir de collaborer en complémentarité avec les autres méthaniseurs situés à Romans-sur-Isère et Portes-lès-Valence, afin de tisser un réseau qui permette la valorisation des matières pour leur donner une seconde vie.

Pour mettre en œuvre le projet, il explique sa décision de s'associer à Ter'Green, pour construire un partenariat fort et équilibré entre un acteur enraciné dans la région, engagé pour un aménagement durable de son territoire, et un expert de la méthanisation qui apporte un soutien technique et financier.

Un projet qui répond aux ambitions du groupe Cheval

Métha Mondy



Le groupe Cheval, un acteur impliqué pour le territoire

NOS AMBITIONS

- Alimenter 50 % de notre flotte en énergies alternatives
- Intensifier la valorisation des matières recyclables
- Développer les formations aux métiers de demain
- Devenir une référence des aménagements durables

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

16

Métha Mondy

➔ Ter 'Green, un appui pour les porteurs de projet de méthanisation



Ter 'Green, porteur de la filière biométhane



24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

17

Sophie Clermont, responsable de projet pour Ter'Green, indique que Ter'Green est une filiale du Groupe Keon, spécialisée dans le domaine de la méthanisation. Initiée en 2005 avec NASKEO, elle explique que la principale mission de l'entreprise est d'apporter un accompagnement complet aux porteurs de projet à chaque étape de la création de leur unité, depuis la phase de conception jusqu'à la mise en service.



Ter 'Green, porteur de la filière biométhane



24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

18

Sophie Clermont présente les trois missions de Ter'Green :

- ❑ Sécuriser le financement du projet en collaborant à l'élaboration du business plan, en investissant des fonds propres, et en facilitant l'accès à d'éventuelles subventions.
- ❑ Contribuer au développement du projet en identifiant l'emplacement du site, en évaluant les options de valorisation du gaz et de l'engrais, et en analysant les paramètres liés à la matière organique disponible (accès, prix, traçabilité, qualité).
- ❑ Garantir le bon fonctionnement, l'amélioration continue et la durabilité de l'unité en proposant une gamme de services techniques (suivi biologique, la maintenance, et, si nécessaire, les interventions techniques).

Un partenariat



- Réalisation d'aménagements respectueux et durables
- Historiquement issue de l'agriculture



- Plateforme de co-développement et de co-investissement dans la filière biométhane



Nos motivations

- S'engager dans une transition énergétique locale
- Décarboner la production d'énergie
 - Transports
 - Industrie
- Nécessité de valoriser
 - Sous produits agricoles
 - biodéchets (organiques)
- Le défi d'une agriculture durable



Bertrand Jamonet, directeur des projets d'environnementaux du Groupe Cheval, explique ce qui a incité le Groupe Cheval à initier ce projet, guidé notamment par la ferme intention de contribuer à la transition énergétique. Il explique que cette nouvelle activité vise à réduire les

émissions de carbone dans la production d'énergie pour les transports, tout en créant une solution industrielle locale pour des besoins énergétiques locaux.

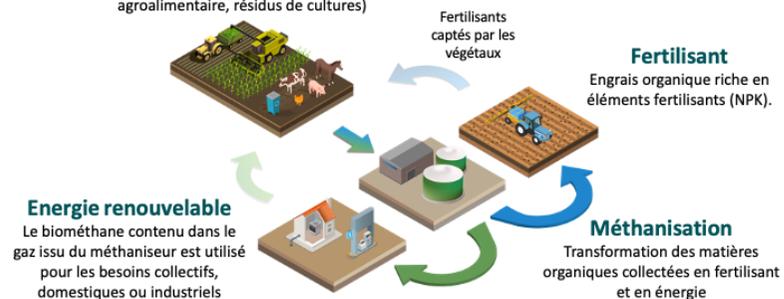
Il souligne également que cette proposition est alignée avec les principes de l'économie circulaire. À partir de 2024, la réglementation exigera que toute matière organique soit mise à profit. Le projet MéthaMondy est conçu dans ce contexte pour offrir une solution à la communauté, en produisant un gaz renouvelable et un amendement organique qui contribuera à relever les défis de l'agriculture durable.

Présentation de MéthaMondy

Principes généraux de la méthanisation

Matières organiques locales

Résidus organiques (restes et invendus alimentaires, résidus de l'industrie agroalimentaire, résidus de cultures)



Bertrand Jamonet explique le principe de la méthanisation, un processus biologique naturel à triple valeur ajoutée :

- Valoriser les matières organiques (issues de la production agricole et des activités humaines)
- Générer un gaz renouvelable pour le réseau local
- Produire un fertilisant organique naturel

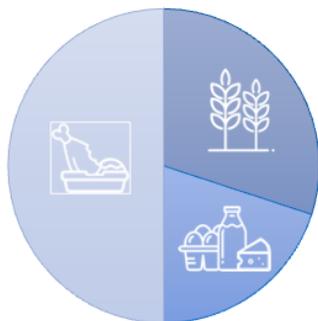
Valorisation locale de la matière organique

Métha
Mondy



30 000 tonnes de matières locales à valoriser par an

50 % des collectivités
(restes de repas de restauration collective et commerciale, grandes et moyennes surfaces etc.)



30 % de matières agricoles
(cultures intermédiaires, effluents d'élevage)

20 % de matières issues des entreprises alimentaires
(sous-produit, rebus de production)

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

24

➤ Typologie des matières organiques à valoriser

MéthaMondy traitera environ 30 000 tonnes par an de matières organiques issues du territoire. Bertrand Jamonet explique que la moitié de ces apports proviendra principalement des collectivités, incluant des restes de repas des ménages, de la restauration collective et des grandes surfaces alimentaires. La part restante du gisement sera partagée entre les matières agricoles (cultures intermédiaires, effluents d'élevages) et celles provenant d'entreprises du secteur alimentaire.

Question : *Quels effluents d'élevage l'unité de méthanisation prendra-t-elle en charge ?*

Bertrand Jamonet confirme que l'unité prendra en charge le traitement de certains effluents agricoles, notamment les déjections de bovins, de caprins et de volailles, mais ne prévoit pas à ce jour de traiter du lisier. MéthaMondy traitera entre 3 000 et 5 000 tonnes d'effluents par an qui arriveront par camions (1 chargement par jour).

Métha
Mondy

Question : *Un riverain s'interroge sur ce qu'est une culture intermédiaire*

Bertrand Jamonet explique que les cultures intermédiaires sont cultivées entre deux cultures principales et servent de source de matières premières pour la production d'énergie renouvelable d'où l'acronyme CIVE (Cultures Intermédiaire à Vocation Energétique). Il ajoute que ces cultures n'ont pas vocation à concurrencer les cultures principales dédiées à l'alimentation humaine puisqu'elles s'intercalent entre deux productions alimentaires et prennent la place de sols laissés habituellement à nu. Il précise à cet égard que les méthaniseurs ne peuvent utiliser que jusqu'à 15 % de cultures principales dédiées à la production d'énergie.

Jean-Pierre Royannez, complète, en tant qu'agriculteur et président de la Chambre d'agriculture, en soulignant l'importance des cultures intermédiaires dans la gestion durable des terres agricoles, contribuant à la préservation de la qualité des sols et de l'environnement. Les cultures intermédiaires aident à limiter l'érosion, réduisent le lessivage des nutriments et améliorent la structure du sol. Il précise également que le mélange d'espèces sur une parcelle renforce la biodiversité et peut créer un habitat et une source d'alimentation pour la faune locale. Certaines espèces, comme la phacélie, sont particulièrement attractives pour les pollinisateurs et peuvent être intégrées dans ces mélanges.

Question : *Est-ce que les déchets verts stockés sur la carrière seront valorisés via la méthanisation ?*

La prise en charge de ce type de matières n'est pas envisagée, d'autant plus que le Groupe Cheval travaille à réduire la quantité de déchets verts stockés sur la carrière. Bertrand Jamonet précise que la méthanisation peut prendre en charge la fraction végétale de ces déchets, mais elle n'est pas adaptée pour les branches ou le bois.

➤ Déconditionnement des matières

Question : *Quelles méthodes de déconditionnement et d'hygiénisation seront utilisées sur le site pour traiter les matières en question ?*

Le Groupe Cheval indique que cette opération n'est pas prévue dans la démarche MéthaMondy sur le site. Cependant, une réflexion collective est en cours à l'échelle de 5 méthaniseurs locaux pour financer un outil de déconditionnement en un lieu adéquat à déterminer, en particulier afin de valoriser les flux sous emballages des grandes et moyennes surfaces.

Patrick Mattonai, chargé d'affaires biomasse pour Ter 'Green, explique que l'hygiénisation consiste à chauffer la matière organique dans une cuve à 70° pendant 1h pour éliminer certaines bactéries présentes pour prévenir les risques sanitaires.

➔ Évolution de la capacité de production

Question : Une augmentation de la capacité de traitement des matières organiques est-elle à prévoir ?

La capacité de valorisation n'est pas figée et peut être amenée à évoluer selon les besoins du territoire, mais là n'est pas l'objectif poursuivi. Il s'agit avant tout de proposer une solution de proximité pour valoriser les flux locaux de matières.

A cela s'ajoutent les contraintes réglementaires, explique Jean-Pierre Cheval : au-delà de 36 000 tonnes par an, une demande d'autorisation est nécessaire pour se conformer à la réglementation ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Il faut également obtenir l'approbation de GRDF pour augmenter la production de gaz. Jean-Pierre Royannez, président de la Chambre d'Agriculture de la Drôme ajoute que le plan d'épandage devra lui aussi être mis à jour si jamais cela venait à arriver.

Cela soulève des questions d'ordre technique précise enfin Alain Baraton, développeur de projet chez Ter'Green, qui explique que la biologie et le temps de séjour dans la cuve sont différents selon la typologie et la quantité de matières organiques apportées.

En résumé, une augmentation de capacité n'est pas prévue pour Métha Mondy, et, le cas échéant, devrait faire l'objet d'une nouvelle autorisation ICPE.

Question : Quelle est la durée de contractualisation avec les fournisseurs de matières ?

Jean-Pierre Cheval souligne l'importance de conclure des contrats assez long, allant de 3 à 5 ans, afin d'assurer la sécurité des approvisionnements en matières premières.

La production d'un engrais organique de qualité

➔ Fertilisations des cultures

Bertrand Jamonet, souligne que le méthaniseur produira un fertilisant organique naturel qui se substituera aux fertilisants d'origine pétrochimique et en provenance de l'étranger. Il ajoute que cette solution locale est appréciée des agriculteurs, qui ne seront plus soumis aux fluctuations des prix des engrais chimiques, dépendant des cours du pétrole ou du gaz.

Au total, il estime que 1 800 hectares de surfaces agricoles seront fertilisés par an dans un rayon de 20 km autour de Bourg-de-Péage.

Métha
Mondy



Un fertilisant naturel de qualité pour les cultures



- Substitution aux engrais chimiques
- Diminution des émissions de CO₂
- Retour du carbone au sol
- Solution naturelle aux besoins en amendement
- Réduction des dépenses pour les agriculteurs

1 800 hectares de surfaces agricoles fertilisés par an dans un rayon de 20 km autour de Bourg de Péage

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

27

Question : Comment les terres sont-elles fertilisées avec le digestat liquide pour éviter les fuites d'azote ?

Jean-Pierre Royannez explique qu'il y a deux méthodes de valorisation des engrais organiques produits par l'unité : solide et liquide. Ces fertilisants sont riches en minéraux, dont l'azote, principalement sous forme ammoniacale. Étant donné que l'ammoniac est sujet à la volatilité, il existe

des techniques d'épandage, notamment l'utilisation de pendillards, qui permettent d'enfourer ce composé directement sur sol nu (avant semis), empêchant ainsi son évaporation.

Alain Baraton explique que pour minimiser ce phénomène, l'épandage liquide est effectué à température basse, pendant la saison hivernale, en février-mars, de manière à éviter que l'ammoniac ne s'échappe. Les plans d'épandage et la réglementation imposent des calendriers stricts pour la réalisation de ces opérations, afin de réduire les risques de volatilisation.

➔ Un engrais de qualité, une biodiversité préservée

Question : quels sont les effets du fertilisant issu des méthaniseurs sur la vie du sol ?

Alain Baraton informe que des analyses de la qualité du fertilisant provenant de la méthanisation sont effectuées deux fois par an. Patrick Mattonai ajoute que l'INRAE, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture, a mené plusieurs études pour évaluer l'impact des fertilisants issus des méthaniseurs sur la vie du sol. Les résultats actuels sont prometteurs, montrant que ces engrais attirent une quantité significativement plus importante de la faune du sol que les engrais chimiques.

Pour plus d'informations, Virginie Lesueur encourage les participants à explorer le site spécialisé méthanisation (<https://www.infometha.org>) où ils pourront trouver des études scientifiques relatives à ce sujet.

Question : Quels impacts le fertilisant a-t-il sur la nappe phréatique ?

En ce qui concerne les effets sur la nappe phréatique, Alain Baraton explique que le plan d'épandage est dimensionné pour garantir une utilisation responsable et efficace des fertilisants, tout en préservant l'environnement et la qualité des sols. Ce plan prend en compte divers facteurs, notamment les caractéristiques physico-chimiques des sols, le type de culture, les propriétés du fertilisant, la disposition des parcelles agricoles et les distances par rapport aux cours d'eau. L'objectif est

Métha
Mondy

d'optimiser la répartition du fertilisant pour éviter toute surcharge conduisant à la pollution des eaux.

Il est par ailleurs précisé que ces points d'attention concernant la fertilisation sont valables pour toute fertilisation, qu'elle soit réalisée avec l'engrais organique issu de la méthanisation, des engrais chimiques ou même des effluents d'élevage.

La production d'un gaz renouvelable

➔ Une source d'énergie renouvelable issue du territoire pour le territoire



Une énergie 100% renouvelable pour le réseau de gaz

Production d'énergie renouvelable pour les usages locaux et la mobilité



- Production de **260 m³/h** de biométhane
- Equivalent à la totalité des besoins en chauffage de la population de Bourg de Péage

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

25

MéthaMondy générera un gaz pour le réseau de GRDF, qui remplacera le gaz d'origine fossile. Il sera en mesure de satisfaire l'équivalent des besoins en énergie de la population de Bourg-de-Péage. Une autre perspective de valorisation envisagée et de produire du biogaz destiné à la mobilité, notamment en fournissant la station BioGNV de Drôme Énergies Distribution qui est déjà opérationnelle et qui est située sur le futur site d'implantation de MéthaMondy.

➔ Du gaz pour les habitations riveraines ?

Question : Est-il envisageable d'étendre le réseau de gaz vers les maisons voisines de la carrière ?

Virginie Lesueur, chargée de projet pour GRDF, assure que toute demande s'examine, l'extension du réseau dépend du nombre de demandes et de la faisabilité technique et économique du projet d'extension. Il est donc important de collecter les demandes auprès des habitants le long de la route de Mondy. Une fois les demandes reçues, GRDF réalisera une étude de faisabilité pour déterminer la possibilité d'étendre le réseau de gaz, puis calculera les coûts de raccordement. Il est proposé de mettre en place un formulaire sur le site du projet MéthaMondy, afin que tous les riverains qui souhaiteraient être raccordés au réseau de gaz puissent en faire facilement la demande.

Les personnes intéressées peuvent manifester leur intérêt pour se raccorder au gaz sur le site MéthaMondy (<https://methamondy.fr/acces-gaz-formulaire-de-demande/>).

Question : Les camions de MéthaMondy vont-ils circuler au biogaz ?

Jean-Pierre Cheval indique que cette option est envisageable, car un transporteur local prévoit de convertir sa flotte de camions au bioGNV, offrant ainsi une opportunité de collaboration avec cette entreprise.

➔ Des réponses aux enjeux énergétiques



Réponses aux enjeux énergétiques à différentes échelles



10% de la consommation de gaz, en gaz renouvelable d'ici 2030



La Charte Ambitions Biogaz 2023 (... 2028)

- **180** unités en service
- **1 075 GWh** injectés dans le réseau de gaz
- Equivalent consommation annuelle de **97 000 habitants**



Cohérence avec le Plan Climat Air Energie Territoire

- **Méthanisation**
- **Mobilité**

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

26

M. Chaumont, conseiller communautaire à Valence Romans Agglo, évoque les objectifs énergétiques aux différentes échelles. Il commence par souligner que, dans le cadre de l'engagement en faveur de la neutralité carbone, la loi sur la transition écologique pour la croissance verte (LTECV, 2015) a établi un objectif intermédiaire consistant à produire 10% de gaz renouvelables d'ici à 2030. Il ajoute que ces objectifs se déclinent au niveau régional et intercommunal avec la Charte Ambitions Biogaz et le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).

M. Chaumont explique les engagements pris et les mesures mises en place pour encourager la méthanisation destinée à couvrir l'équivalent de la moitié des besoins du territoire de Valence Romans Agglo. À partir de 2016, des études de faisabilité ont été lancées dans le but de créer un réseau d'unités de méthanisation afin de valoriser les matières organiques locales. Un potentiel de 6 à 7 installations de méthanisation a été identifié, dont 4 sont désormais opérationnelles, et MéthaMondy pourra compléter ce réseau :

- Méthavéore à Etoiles-sur-Rhône



- Bioteppes à Romans-sur-Isère
- Unité de la station d'épuration de Valence
- Métha Collines à Geysans



Des bénéfices pour le territoire

- **Création d'emplois** locaux, qualifiés et non délocalisables
- **Préservation de l'agriculture du territoire**
- **Fournisseur d'un carburant bas carbone** (entreprises, collectivités et particuliers)
- **Production d'une énergie renouvelable** permettant de maîtriser les coûts sur le territoire
- **Contribution locale à la transition énergétique**

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

28

Etude du site d'implantation



Etude du site d'implantation

Le site d'implantation est étudié pour répondre à divers critères :

- Accès au réseau de gaz
- Desserte et accès routier
- Foncier disponible
- Proximité de la station BioGNV
- Proximité des gisements
- Au cœur d'un territoire agricole



33

Bertrand Jamonet présente l'étude qui a conduit au choix du site d'implantation. Il explique que ce choix repose sur divers critères, dont la proximité à la station bioGNV et au réseau de distribution du gaz.

Stéphane Cousin, conseiller Nouvelles Energies à Romans Valence Agglo, propose aux participants motivés d'organiser des visites de certains sites pour permettre une meilleure compréhension du fonctionnement global de ces installations.



24/10/2023

34

Respect du cadre réglementaire

➤ La réglementation ICPE

Question : Comment garantir la conformité avec la réglementation ?

M. Cheval présente les moyens mis en œuvre pour s'assurer de la conformité de l'unité de méthanisation. Il explique que les projets qui doivent se conformer à la réglementation ICPE, soumettent un dossier à l'Etat pour analyser les enjeux liés à l'installation de l'unité impliquant :

- Un classement de l'unité de méthanisation en fonction de sa taille, de sa capacité de production, de la nature des matières organiques traitées, etc. Cette classification détermine le niveau de réglementation applicable.
- L'exploitant de l'unité doit soumettre une demande ICPE aux services préfectoraux. Cette demande inclut des informations détaillées sur l'installation, son emplacement, son fonctionnement, et les mesures de sécurité et de protection de l'environnement mises en place.
- Une consultation publique est menée par l'Etat. Les doléances et les avis consultatifs du public et des communes concernées sont intégrés dans le processus de décision.
- Les autorités préfectorales évaluent la demande, si les autorisations sont délivrées, l'exploitant est tenu de se conformer aux conditions et aux mesures de sécurité énoncées dans un arrêté préfectoral.

Méthanisation et cadre réglementaire

Matières entrantes	Régime ICPE	Consultation du public
➤ 36 000 Tonnes/an	Autorisation	Enquête publique
Entre 10000 et 36 000 Tonnes/an	Enregistrement	Consultation publique
< 10 000 Tonnes/an	Déclaration	

Aucune obligation d'informations avant le dépôt de la demande ICPE prévue fin 2023

M. Cheval conclut en soulignant que cette réunion se tient bien avant la soumission du dossier ICPE, dans une optique de transparence volontaire. L'objectif est de sensibiliser les riverains au projet et de leur fournir les clés de compréhension nécessaires pour mieux cerner ce dernier avant le dépôt du dossier ICPE et faire valoir leurs attentes.

Métha
Mondy



Méthanisation et cadre réglementaire

- Rubrique ICPE : 2781
- Objectifs :
 - Prévenir les risques
 - Protéger les différentes composantes de l'environnement
 - Réduire les impacts
- Contrôle et suivi régulier par les autorités administratives

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

38

Qui sera chargé de réaliser les inspections ? A quelle fréquence seront menés ces contrôles ?

Alain Baraton rapporte que des inspections régulières seront effectuées pour s'assurer que l'unité de méthanisation respecte les normes en vigueur. Ce contrôle intervient de manière inopiné ou après être prévenu à raison de 2 fois par an. En complément, l'unité doit fournir des documents à la DREAL, au minimum une fois par an, attestant sa conformité continue aux normes environnementales et de sécurité.

Préservation de l'environnement

➤ Une biodiversité préservée

Bertrand Jamonet explique que le site d'implantation ne présente pas d'enjeux en matière de protection de la biodiversité. Néanmoins, le Groupe Cheval maintient une collaboration étroite avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), et a également engagé un chargé de mission biodiversité au sein de l'entreprise pour rester attentif à cet enjeu.

Protection de la biodiversité

- Sur le site d'implantation
 - Collaboration étroite avec la LPO
 - Chargé de mission biodiversité
- Sur les terres agricoles
 - Substitution des apports d'engrais chimiques

➤ Gestion de la ressource en eau

Alain Baraton estime que la demande totale en eau pour l'activité s'élève à environ 6 m³ jour, répartis entre les besoins du processus et les besoins sanitaires. Cette quantité sera prélevée à la fois à partir d'un forage et du canal de la Bourne. Il souligne que la mise en place de systèmes de recyclage de l'eau et une gestion précise des besoins en eau permettront à l'unité de minimiser sa consommation d'eau.

Gestion de l'eau

- Besoin en eau du process
 - 2 000 m³ eau de lavage réutilisée
- Besoin en eau sanitaire
 - 200 m³/an (douche- toilette 3 personnes à demeure + passagers)
- Issue du forage et du canal de la Bourne : 2 200 m³/an

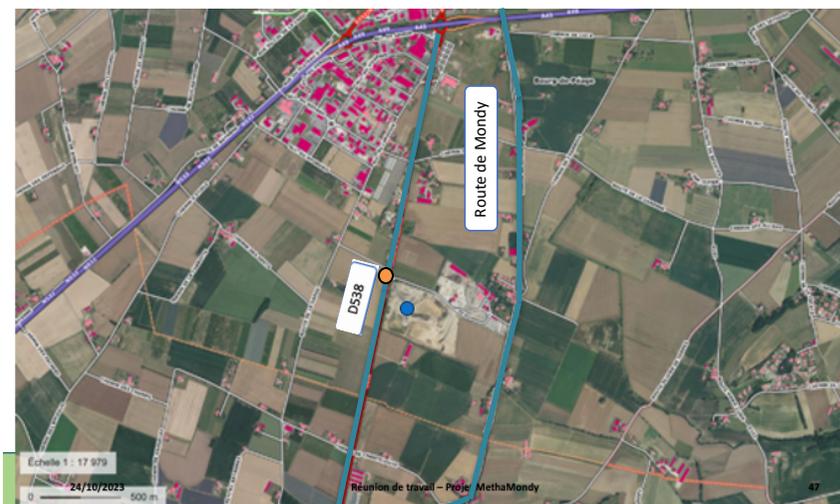
Respect du voisinage

➤ Maitrise des voies d'accès et du trafic routier

Voie d'accès et maîtrise du trafic routier



- les horaires d'ouverture : 7h-18h en semaine
- les trajets de circulation : **aucun camion ne circulera sur la route de Mondy**



Question : Quels seront les itinéraires d'accès au site ? Comment garantir que les camions et les tracteurs ne passeront pas par la route de Mondy ?

Madame Nieson, Maire de Bourg-de-Péage, confirme les informations présentées par Bertrand Jamonet lors de sa présentation : aucun camion ni tracteur ne sera autorisé à emprunter la route de Mondy (en bleu sur la carte), ils devront systématiquement emprunter la route départementale d538.

Bertrand Jamonet et Jean-Pierre Cheval s'engagent à assurer que les transporteurs respectent cette condition et encouragent les résidents à signaler tout non-respect de cet engagement.

Jean-Pierre Royannez précise tout de même que des tracteurs sont susceptibles de passer par cette route, notamment les siens puisqu'il possède des parcelles adjacentes à cette route.

Parallèlement, Madame la Maire précise que des discussions sont en cours en vue de réaménager la route départementale, qui est connue pour présenter des risques d'accidents. Ces négociations doivent permettre d'améliorer la fluidité du trafic, de renforcer la sécurité, et de faciliter l'accès au site, notamment par la création d'un giratoire à l'entrée du site de la carrière (en orange sur la carte).

➔ Gestion de l'environnement sonore

Question : À part le bruit de la circulation routière, y aura-t-il d'autres sources de bruit à prendre en compte ?

Patrick Mattonai assure qu'il n'y a aucune autre source de bruit important. Bien que les pompes et les broyeurs génèrent du bruit, les installations de méthanisation sont équipées d'appareils conçus pour atténuer les émissions sonores, limitées au site lui-même. Les compresseurs sont installés dans des conteneurs insonorisés, et les horaires de fonctionnement du site sont planifiés de manière à ne pas provoquer de gênes sonores.

➔ Maitrise de l'environnement olfactif

Métha
Mondy



Environnement olfactif

- **Matières entrantes**
 - Effluents : pas de stockage longue durée (max 24h), valorisation en continu
 - Cultures : stockage sous bâche de type ensilage
 - Matières odorantes : livraison et stockage en bâtiment fermé avec traitement de l'air
- **Process**
 - Temps de séjour dans les cuves : 100 à 120 jours
 - Cuves hermétiques, aucune odeur
- **Matières sortantes**
 - Un engrais organique stable : stockage 6 à 7 mois en cuve bâchée
 - Aucune odeur à l'épandage
 - Utilisation de pendillards
 - Enfouissage sous 24h

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

42

Question : Comment seront transportées les matières odorantes ?

Toutes les matières entrantes ne présentent pas d'odeurs particulières. Elles seront toutes acheminées par camions ou tracteurs agricoles couverts par une bâche. Celles qui pourraient être odorantes bénéficieront d'un suivi et de dispositifs particuliers pour éviter la dispersion d'odeurs. Elles seront livrées et stockées dans un bâtiment fermé, avec un système de traitement de l'air.

À la sortie du site, la fraction solide du fertilisant organique est stable et inodorante par rapport aux matières brutes. La fraction liquide est stockée puis transportée en cuve ou citerne.

Question : Comment sont gérées les émissions odorantes dans une unité de méthanisation ?

Bertrand Jamonet insiste sur le fait que les problèmes olfactifs peuvent être évités en prenant les mesures appropriées. Il détaille les étapes et les méthodes visant à minimiser les émissions d'odeurs, notamment :

- **Transport** : les matières entrantes odorantes (ex : effluents d'élevage) sont acheminées à l'aide de camions étanches, de conteneurs hermétiques ou de bennes bachées conçues pour éviter les émanations d'odeurs.
- **Stockage et prétraitement** : ces matières sont déchargées et temporairement stockées, généralement pendant moins de 24 heures avant traitement, dans un bâtiment clos équipé d'un système de traitement de l'air.
- **Prétraitement des matières** : elles sont triées et broyées dans ce même bâtiment avant d'être introduite dans le digesteur.
- **Fermentation anaérobie** : La méthanisation en tant que telle se déroule dans un environnement anaérobie (sans oxygène), ce qui signifie sans contact avec l'air extérieur donc sans odeurs. Les gaz issus de la méthanisation peuvent contenir des composés odorants. Ils sont collectés et traités à l'aide de systèmes de filtration avant d'être injecté dans le réseau.
- **L'engrais organique** : le résidu de la méthanisation, valorisé comme engrais organique par les agriculteurs peut potentiellement générer des odeurs. Toutefois, il est stocké dans des cuves pour éviter les émissions odorantes.

➔ Maitrise des poussières



Maîtrise des poussières

La méthanisation ne génère aucune poussière

- Déchargement des camions dans des bâtiments fermés
- Analyse et contrôle régulier sur le site
- Actions menées pour réduire les poussières

24/10/2023

Réunion de travail – Projet MéthaMondy

43

Bertrand Jamonet explique que la situation concernant les particules de poussière sur le site de Mondy est une réalité, et le Groupe Cheval conduit des actions pour contrôler les émissions de poussières. Toutefois, la méthanisation en elle-même ne produira aucune poussière, et les seules émissions de particules seront limitées aux cultures intermédiaires entreposées sur la plateforme extérieure.

➔ De très faibles risques d'incendie

Question : Les risques d'explosion et d'incendie sont-ils avérés ?

Le risque d'incendie est très faible, voire inexistant. Avant toute chose, Bertrand Jamonet explique que la mise en service du site ne peut avoir lieu sans l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) afin d'assurer une sécurité optimale. D'un point de vue physique ajoute Alain Baraton, précise que le stockage du biogaz sur le site se fait à très basse pression, ce qui limite les risques.

➔ Aucune dévaluation du prix de l'immobilier

Question : L'unité de méthanisation aura-t-elle un impact sur le prix de l'immobilier ?

Constant Delatte, explique que Quelia a co-conduit une étude pour le département de Seine-et-Marne pour évaluer l'impact d'une unité de méthanisation sur les prix des transactions immobilières en milieu rural. Les résultats de l'étude sont formels. Il n'y a aucun lien entre l'implantation d'une unité de méthanisation et le prix de vente des maisons individuelles à proximité. L'étude ne constate aucune influence d'une unité de méthanisation sur le marché de l'immobilier. Pour les cas analysés en Saine-et-Marne le prix de vente suit la tendance du marché local et son dynamisme. (https://ensemble-grdfidf.fr/wp-content/uploads/2021/04/Methanisation_immobilier_etudecompleteQueliaArteliaSegat.pdf).

Conclusions

Conclusion de Jean-Pierre Cheval

En conclusion, Jean-Pierre Cheval exprime sa satisfaction quant à ces échanges constructifs, confirmant son choix du dialogue pour recueillir les attentes et les interrogations concernant le projet. Il comprend les interrogations ou inquiétudes, et insiste sur le fait que chaque partie prenante doit se sentir impliquée pour en faire un véritable projet de territoire.

Il rappelle que ceci n'est qu'un préambule, laissant ouverte la possibilité d'organiser d'autres réunions, visites, échanges à la demande des participants. Il se dit résolument à l'écoute des attentes de tous les acteurs du territoire, soulignant son désir de créer un projet ouvert à la critique, axé sur l'intérêt collectif.

Conclusion de Quelia

A posteriori, Quelia confirme que la réunion s'est déroulée dans un climat propice à la réflexion et à l'échange franc et cordial. Le format et l'attitude

des participants a permis de représenter à l'ensemble des acteurs du territoire (riverains habitants, entreprises riveraines, acteurs du monde agricole et de l'énergie, et collectivités territoriales) de s'informer sur le projet et, surtout, de faire part de leurs attentes, réserves ou interrogations vis à vis du projet auprès de Ter'Green et du Groupe Cheval. Il est maintenant important de poursuivre l'information et l'échange avec les étapes à venir.

Les participants peuvent contacter les porteurs du projet à tout moment :

contact@methamondy.fr

<https://methamondy.fr>